

**Avis de consultation  
Projet QC-2014-02**

**PROLONGATION**

Prenez note que la période de consultation est prolongée jusqu'au 20 février 2015 à 23h59.

Conformément à la décision [D-2011-139](#) de la Régie de l'énergie du Québec, le Coordonnateur de la fiabilité du Québec sollicite les commentaires des entités visées et des intervenants sur des normes de fiabilité et d'autres documents en vue de leur dépôt à la Régie pour adoption ou approbation, selon la nature de chaque document.

**Avis est donné**

- Aux entités inscrites au registre des entités visées ;
- À la North American Electric Reliability Corporation, inc. (NERC) ;
- Au Northeast Power Coordinating Council, inc. (NPCC) ;
- Aux coordonnateurs de la fiabilité du NPCC ;
- À la Régie de l'énergie du Québec.

**Documents et normes en consultation :**

- Normes et annexes Québec :
  - CIP-002-5.1 – Catégorisation des systèmes électroniques BES;
  - CIP-003-5 – Mécanismes de gestion de la sécurité;
  - CIP-004-5.1 – Personnel et formation;
  - CIP-005-5 – Périmètres de sécurité électronique;
  - CIP-006-5 – Sécurité physique des systèmes électroniques BES;
  - CIP-007-5 – Gestion de la sécurité des systèmes
  - CIP-008-5 – Déclaration des incidents et planification des mesures d'intervention
  - CIP-009-5 – Plans de rétablissement des systèmes électroniques BES
  - CIP-010-1 – Gestion des changements de configuration et analyses de vulnérabilité
  - CIP-011-1 – Protection de l'information
- Document d'information comprenant les éléments suivants :
  - Évaluation préliminaire de la pertinence et de l'impact des normes proposées ;
  - Modifications à apporter à d'autres normes ou au glossaire ;
  - Modifications à apporter au registre des entités visées ;
  - Dates d'entrée en vigueur proposées.

**Période de consultation :**

**2 décembre 2014 au 2 février 2015**

Les commentaires doivent être reçus au plus tard à 23 h 59 le 20 février 2015.

## Avis de consultation Projet QC-2014-02

### Commentaires

Le coordonnateur de la fiabilité sollicite vos commentaires écrits sur l'ensemble des documents proposés ci-haut. À cet effet, veuillez utiliser le formulaire disponible en ligne sur le site Web du coordonnateur de la fiabilité, à la page Consultation

([www.hydroquebec.com/transenergie/fiabilite/consultation.html](http://www.hydroquebec.com/transenergie/fiabilite/consultation.html)), en prenant soin d'indiquer clairement sur quel document (et sur quelle section de celui-ci) portent vos commentaires.

De même, le coordonnateur de la fiabilité doit présenter à la Régie de l'énergie une évaluation de l'impact des normes proposées sur les entités visées. Pour l'aider à s'acquitter de cette tâche, veuillez remplir le formulaire prévu à cette fin pour chaque norme ayant un impact sur votre entreprise et ses activités. Ce formulaire se trouve sur la page Consultation du site Web du coordonnateur de la fiabilité. L'exactitude du dossier que le coordonnateur présentera à la Régie repose sur l'information que vous lui transmettez ainsi.

### Séance d'information

Une séance d'information sous forme de webinaire portant sur les normes faisant partie de ce projet aura lieu le 15 janvier 2015 de 13 h30 à 16 h30. La rencontre se déroulera principalement en français ; toutefois, le coordonnateur de la fiabilité répondra en anglais aux questions posées dans cette langue.

Veuillez confirmer votre inscription en faisant parvenir un courriel à l'adresse [fiabilite@hydro.qc.ca](mailto:fiabilite@hydro.qc.ca) avant le 14 janvier 2015. Les informations nécessaires pour l'accès au webinaire vous seront envoyées par courriel par la suite. Tout problème technique pendant le webinaire pourra également être rapporté à cette adresse.

### Prochaines étapes

- Réponses aux commentaires reçus lors de la consultation publique
- Seconde ronde de commentaires (au besoin)
- Modification des documents et préparation du dépôt à la Régie de l'énergie
- Dépôt des normes et documents pour adoption ou approbation à la Régie de l'énergie